



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023

MISSION LOCALE DE
LA SEINE ET DU LOING

Assemblée Générale du 11 juin 2024



Elodie LABE

Présidente de la Mission Locale de la Seine et du Loing

L'année 2023 a été une période de travail intense et de réalisations significatives pour notre mission locale. À travers ce rapport moral, nous souhaitons partager avec vous les moments forts de cette année, les défis que nous avons surmontés et les succès que nous avons obtenus grâce à l'engagement et au dévouement de tous.

En 2023, nous avons enregistré 704 nouvelles inscriptions, portant ainsi le nombre total de jeunes accompagnés à 1 409. Ces chiffres reflètent la confiance croissante que les jeunes nous accordent et notre capacité à répondre à leurs attentes. Notre équipe a travaillé sans relâche pour offrir un accompagnement personnalisé et adapté à chaque jeune, favorisant ainsi leur progression vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.

Nous sommes fiers d'annoncer que les objectifs fixés dans le cadre du dispositif du Contrat d'Engagement Jeunes ont été non seulement atteints, ils ont été dépassés. Ce résultat exceptionnel est le fruit d'une étroite collaboration entre notre équipe, les jeunes, et nos partenaires. Grâce à ce dispositif, de nombreux jeunes ont pu bénéficier de formations, de stages et d'opportunités d'emploi, renforçant ainsi leurs compétences et leur employabilité.

L'année 2023 a également été marquée par une participation active de notre mission locale aux différentes manifestations organisées par nos partenaires locaux. Ces événements ont été des occasions précieuses pour renforcer notre réseau, échanger des bonnes pratiques, et promouvoir les opportunités offertes aux jeunes.

L'année écoulée n'a pas été sans défis. Les évolutions du marché du travail, les attentes changeantes des jeunes, et les contraintes économiques ont exigé de nous une grande adaptabilité. Cependant, ces défis nous ont également permis de nous améliorer, d'innover dans nos approches et de développer de nouvelles stratégies pour mieux répondre aux besoins des jeunes. Nous avons renforcé nos partenariats, optimisé nos ressources et intensifié nos efforts pour offrir un accompagnement de qualité.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à nos succès en 2023. Nos partenaires institutionnels (Etat et collectivités - communes, EPCI, Conseil départemental...) et privés, les membres de notre équipe, ainsi que les jeunes eux-mêmes, ont tous joué un rôle essentiel. C'est grâce à cet engagement collectif que nous avons pu réaliser de telles avancées et apporter un soutien précieux à de nombreux jeunes.

En conclusion, l'année 2023 a été riche en enseignements et en accomplissements. Nous abordons l'année 2024 avec confiance et détermination, prêts à relever de nouveaux défis et à continuer notre mission d'accompagnement. Ensemble, nous pouvons faire la différence et offrir à chaque jeune les moyens de construire un avenir prometteur.

Merci pour votre attention et votre soutien continu.

Organigramme



Le territoire



RÉPARTITION PAR NIVEAU



DÉFINITION DES NIVEAUX SELON I MILO

Un «niveau» peut avoir une valeur de niveau I jusqu'au **niveau VI**.

Il peut être «scolaire» ou «validé»

- **Niveau validé** : dernière certification obtenue (la plus élevée)
- **Niveau scolaire** : plus haut niveau de certification obtenue, sinon le plus haut niveau de classe atteinte (le niveau scolaire peut être supérieur au niveau validé)

PRÉCISIONS :

- **Niveau I** : diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école...

- **Niveau II** : Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.
- **Niveau III** : diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...
- **Niveau IV** : Terminale réalisée, Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- **Niveau V** : CAP ou BEP ou bien sorti de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale.
- **Niveau VI et V bis** : sorti en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème}); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR GENRE



53 %
746 hommes



47 %
663 femmes

30 %

sont titulaires du permis de conduire

10 %

sont résidents en zone rurale et autant en quartier Politique de la Ville

45 %

de niveau V , V bis ou VI

77 %

sont hébergés dans leur famille

12 %

ont une problématique d'hébergement

ORIGINE DE LA VENUE



62 % des jeunes accueillis pour la 1ère fois ont entre 18 et 21 ans

14 % vivent en zone rurale

7 % vivent dans un quartier Politique de la Ville

Activité de la mission locale

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

228
jeunes
en PACEA
(parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie)

86
jeunes
en situation de handicap RQTH déclaré

11
jeunes
100 Chances
100 Emplois

85
jeunes
en PPAE
(Plan personnalisé d'accompagnement vers l'Emploi)

791
jeunes
ont bénéficié d'un diagnostic

ENTRÉES DANS LES DISPOSITIFS

NATURE DES DISPOSITIFS	NOMBRE DE JEUNES
Contrat d'Engagement Jeunes (Le jeune s'engage à réaliser 15 à 20h d'activité par semaine en s'inscrivant à des ateliers organisés par la MSL).	307
Ecole 2ème Chance	30
Contrat Aidé PEC (Secteur marchand et non marchand)	87
Parcours d'Entrée dans l'Emploi (remobilisation)	31

* plusieurs événements peuvent concerner le même jeune

Situations des jeunes démarrées dans l'année

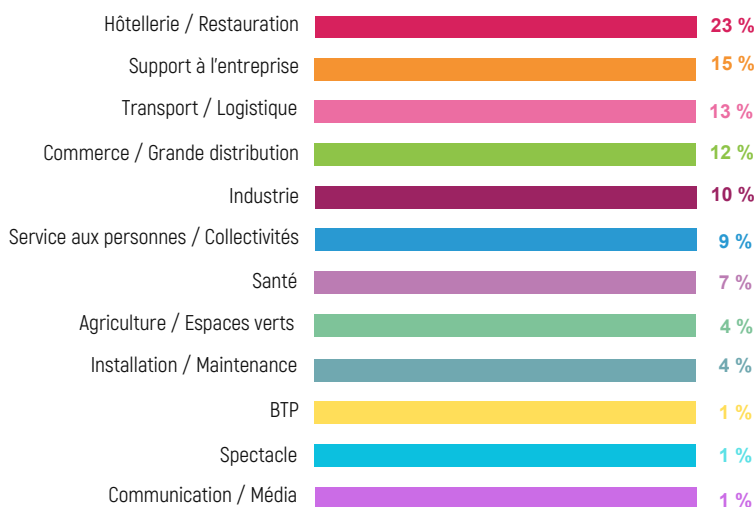
521

jeunes ont démarré une situation professionnelle dans l'année 2023

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN SITUATION

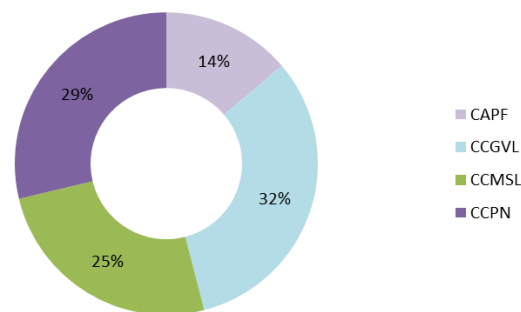
TYPE DU SITUATION	NOMBRE D'ENTRÉES DANS LES MESURES
Emploi	1 023
Alternance	67
Formation	224
Immersion en entreprise (stage)	154
Scolarité	99
Autre (bénévolat / volontariat)	32

CONTRATS SIGNÉS PAR DOMAINES



RÉPARTITION DES CONTRATS AIDÉS SIGNÉS PEC CAE ET CIE PAR CC

Selon la commune d'origine du jeune



AIDES FINANCIÈRES

73 jeunes ont bénéficié de l'aide régionale au permis de conduire pour un montant de 94 900€

402 jeunes ont bénéficié de l'allocation du Contrat d'Engagement Jeune pour un montant de 686 363€

160 jeunes ont bénéficié de l'allocation PACEA pour un montant de 120 553€

115 jeunes ont bénéficié du fond d'aide aux jeunes (FAJD) pour un montant de 33 473€

178 jeunes ont bénéficié des chèques mobilité régionaux pour un montant de 12 940€

La relation entreprise

646
offres d'emploi

41% dans le
domaine public et
59% dans le
domaine privé

264
entreprises

ayant proposé des
offres d'emploi

479
jeunes

positionnés sur
les offres d'emploi

Offres d'emploi 2023	Offres entreprises	Positionnement jeunes
Alternance	71	61
CDD	141	130
CDD/CDI	87	48
CDDI	34	7
CDI	95	91
Intérim	25	33
JALJ	61	37
Job d'été / étudiant	91	41
Stage PMSMP	11	10
Service civique	30	21

La Mission Locale met à disposition des entreprises des salles et des bureaux afin de faciliter les recrutements.

L'atelier CV de 3 heures est planifié hebdomadairement et des ateliers "Découverte du monde du travail, son mode de fonctionnement, ses règles et obligations" sont proposés aux jeunes 1 fois tous les quinze jours.

En plus de ces ateliers, un comédien intervient deux fois par mois pour travailler avec les jeunes sur l'expression, la prise de parole et la posture.



ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Une fois par mois, un atelier de coaching est proposé aux jeunes inscrits. Sur une durée de 5 jours, les jeunes apprennent à identifier leurs ressources, prendre conscience de leurs compétences et travaillent sur leur projet professionnel qui sera réaliste et réalisable.

Pour cela, le coach s'appuie sur des outils précis comme le RIASEC, les cartométiers, les enquêtes, l'Escalier de la réussite, la méthode STAR, Process Communication, photolangage...

En 2023, 71 jeunes ont participé aux ateliers.

LES JEUNES DÉCROCHEURS

77 jeunes du territoire identifiés comme étant des élèves décrocheurs ont été contactés par l'association.

35 % d'entre eux sont en sortie positive et ont trouvé une solution, 30% sont en accompagnement à la Mission Locale, les autres n'ont pas donné suite à nos relances.

La Mission Locale est co-pilote avec le Centre d'Information et d'Orientation d'Avon des « plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs » (PSAD). Cela constitue un mode de coordination partenarial des acteurs locaux de la formation, de l'insertion et de l'emploi, ainsi que des autres acteurs susceptibles de contribuer à la prise en charge des jeunes décrocheurs.

En 2023, 39 jeunes ont été convoqués aux PSAD (cellules d'accueil), 29 se sont présentés ce qui représente 74% des jeunes concernés.

Niveaux de classe des jeunes convoqués :

- 4 élèves de 3ème
- 6 EANA (nouvellement arrivés sur le territoire)
- 14 CAP
- 15 BAC PRO

=> 74% des jeunes sont issus de la voie professionnelle.

A l'issue des réunions PSAD, les jeunes ont été orientés vers les structures les plus adaptées :

- Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) : 9 jeunes
- Mission locale : 10 jeunes
- Rescolarisation/retour formation (CFA, lycées, GRETA...) : 5 jeunes
- Accompagnement CIO : 3 jeunes
- Absence : 10 jeunes
- Refus accompagnement, injoignables : 2 jeunes

L'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Chaque année, la Mission Locale bénéficie d'un soutien de l'ARS77 permettant en partie le déploiement d'un accompagnement à visée psychologique.

2 professionnelles de la santé mentale reçoivent les jeunes du territoire sur rendez-vous au siège de l'association. Ces entretiens sont gratuits et confidentiels.

En 2023, 131 jeunes du territoire ont bénéficié de cet accompagnement spécifique.

383 entretiens physiques et 57 contacts téléphoniques ont été réalisés.

Les principales problématiques relevées sont les suivantes :

- dépression,
- parcours familial et personnel jalonnés de difficultés,
- troubles comportementaux et relationnels,
- conduites addictives,
- problématiques de parentalité,
- problématiques psychiques graves (décompensation psychotique)
- conduites de passages à l'acte,
- déficiences (troubles cognitifs) / Handicap,
- problématiques judiciaires,
- précarité,
- quêtes identitaires : dysphorie de genre.



Zoom sur quelques projets spécifiques

LE BILAN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

33 bilans d'orientation professionnelle individuels ont pu être réalisés.

1/3 des bénéficiaires résidaient sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, 1/3 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, 1/6 sur le territoire de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing et 1/6 sur le territoire de la Communauté de Communes du Gatinais Val de Loing.

Mené par des professionnels de l'orientation et psychologues, le bilan permet aux jeunes de faire le point sur leurs compétences et aspirations.



JOB À LA JOURNÉE

Le Job à la Journée est une action qui permet à des jeunes d'être mis en relation avec des employeurs du secteur non marchand (principalement collectivités). Sont confiées à ces jeunes, des missions qui ne nécessitent aucunes compétences particulières. Les objectifs sont multiples :

- découvrir de nouveaux domaines d'activité et échanger avec des professionnels du territoire
- se familiariser avec les institutions
- répondre à des besoins financiers urgents
- se faire connaître et tester ses compétences...

Initialement exclusivement proposé aux jeunes des quartiers Politique de la Ville, avec l'accord du Conseil d'Administration et des membres de l'Assemblée Générale, l'action Job à la Journée a pu être proposée à des jeunes résidant hors QPV. Ainsi, en 2023, 48 jeunes ont pu en bénéficier.



Jeunes en action !

Zoom sur quelques projets spécifiques

100 CHANCES 100 EMPLOIS

100 % RÉUSSITE

Depuis 2011, la Mission Locale déploie sur son territoire le dispositif 100 Chances 100 Emplois. Ce dernier doit permettre de répondre à des besoins économiques locaux en repérant des potentiels dans les quartiers défavorisés, promouvoir l'égalité des chances par un parcours personnalisé d'insertion professionnelle en s'appuyant sur un partenariat durable entre les acteurs économiques, les services de l'état, les collectivités locales, les acteurs de l'emploi, le tissu associatif, l'ensemble animé par une entreprise pilote.

Porté par la Mission Locale de la Seine et du Loing, l'Association Schneider Electric et l'entreprise Saint Gobain, ce sont 11 jeunes qui ont pu bénéficier du coaching d'Adecco l'année dernière. Tous ont trouvé une solution qu'il s'agisse d'emploi ou de formation (contrat de professionnalisation chez APRR, alternance chez Saint Gobain Advanced Ceramic Composites, formation au campus numérique de Montereau, alternance chez Luxuim ou CDD chez Maxi Zoo...)



ATELIERS ÉQUITHÉRAPIE ET RELAXATION



En 2023, le PAEJ de Nemours et La Mission Locale ont signé une convention de partenariat permettant aux jeunes inscrits de bénéficier de l'accompagnement de la psychologue coordinatrice du PAEJ.

Ainsi, des ateliers d'équithérapie et de relaxation ont permis aux jeunes d'aborder la psychologue dans un environnement différent de celui proposé en temps normal.

Très appréciés des jeunes, les ateliers ont remporté un franc succès. Au total, ce sont 85 jeunes qui ont participé aux différents ateliers.

Zoom sur quelques projets spécifiques

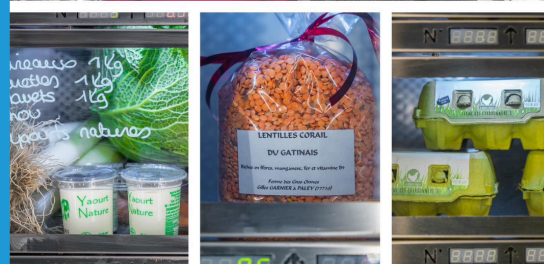
SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

MON CENTRE-BOURG A UN INCROYABLE COMMERCE

"Favoriser la rencontre entre, d'une part, ceux qui ont envie d'entreprendre, amenés à consolider leur projet lors d'un marathon créatif de 36h, et d'autre part les acteurs publics et privés du territoire, propriétaires de locaux vacants et concitoyens."

La Mission Locale a été sollicitée pour participer à ce challenge et elle s'est engagée à soutenir l'installation d'un jeune lauréat sur son territoire.

Ainsi, Louis Gilbert, 25 ans, originaire de Souppes sur Loing, a pu compter sur le soutien de l'association qui a pris en charge 3 mois de loyer lors de l'installation des Casiers du Gatinais.



LE CAMPUS CONNECTÉ

Le Campus Connecté est un lieu d'études qui permet de suivre une formation à distance. Le lieu met à disposition des étudiants, des espaces de travail à la fois individuels et collectifs ainsi qu'une connexion internet, du matériel informatique et du mobilier adapté aux conditions de suivi d'une formation à distance.

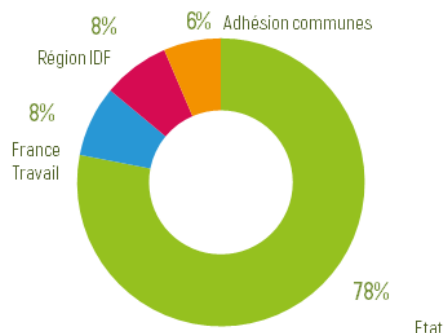
Au sein de chaque Campus connecté, un tuteur accompagne les étudiants en leur proposant un suivi méthodologique, administratif et soutenant leur motivation.

En 2023, 14 jeunes ont été orientés par les conseillers pour une formation au Campus connecté et 17 jeunes ont été orientés vers la Mission Locale par le Campus afin de se voir proposer un accompagnement global.

Subventions

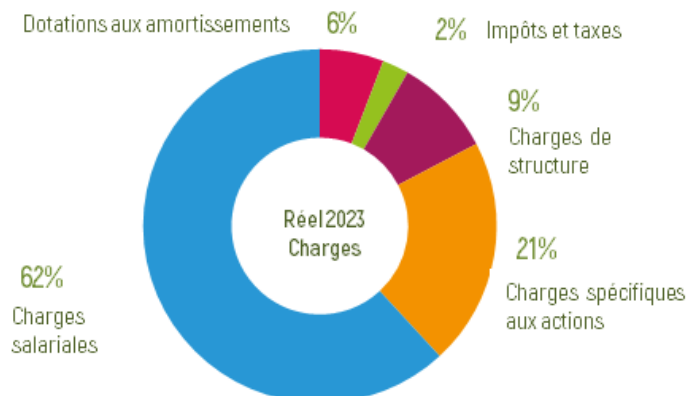
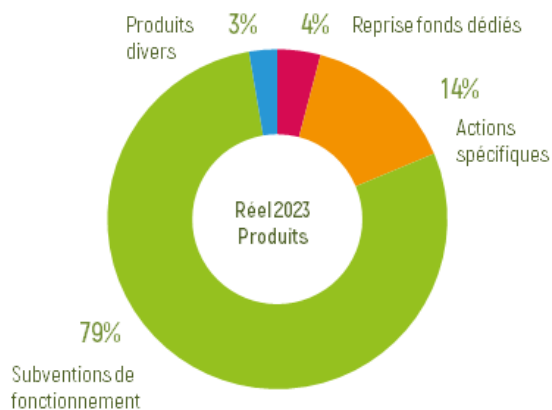
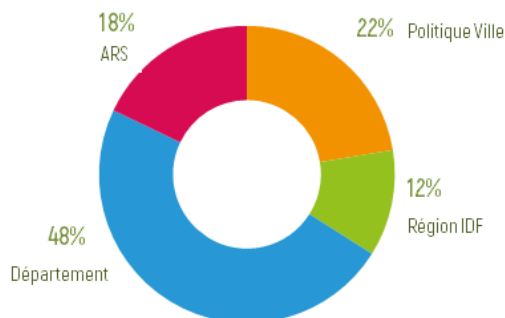
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Etat	904 416 €
Région Ile de France	92 291 €
Pôle Emploi / France Travail	87 177 €
Adhésion des communes	74 708 €
Total	1 158 592 €



SUBVENTIONS SPÉCIFIQUES

Politique de la Ville	25 000 €
Région Ile de France	12 960 €
Département	53 766 €
ARS (santé)	20 000 €
Total	111 726 €



LA LABELLISATION

Inscrite dans la démarche de labellisation, la Mission Locale va rédiger son projet associatif qui devra fixer les priorités et les actions à mener pour y parvenir pour les quelques années à venir.

La démarche poursuit trois objectifs :

- l'identification de l'action spécifique et innovante des Missions Locales avec les jeunes et les partenaires dans les territoires, dont les entreprises ;
- la garantie donnée aux financeurs et aux jeunes de la qualité et de la conformité de cette pratique commune et partagée par le réseau, s'appuyant sur un référentiel commun ;
- la valorisation de cette pratique, au sein du réseau national comme auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs.

MISE EN OEUVRE DU PROJET DE LOI POUR LE PLEIN EMPLOI

2024 sera une année de mutation, la loi pour le Plein Emploi du 18 décembre 2023 traduit une volonté du gouvernement de réduire le taux de chômage à près de 5% d'ici 2027 permettant la création de France Travail et du Réseau pour l'Emploi.

Ce dernier est constitué des acteurs de l'insertion et de l'emploi notamment l'Etat, les collectivités locales, les missions locales, les organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et l'opérateur France Travail.

La Mission Locale doit rester l'acteur central et expert de l'accompagnement des jeunes. Le rapprochement entre France Travail et la Mission Locale ne fait que renforcer nos complémentarités. Nous sommes inscrits depuis longtemps déjà dans une logique partenariale, l'association est prête pour cette évolution.

1 NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL : MORET SITE PRUGNAT



Rapport d'activité 2023

Mission Locale de la Seine et du Loing

Directrice de publication : Elodie LABE

Conception et rédaction : Gaëlle GUILLOT / Aline THOMAS

Merci à l'ARML Normandie pour la création graphique et à l'ARML Île-de-France pour l'adaptation sur Canva

Crédits photos : Citastudio

